

Lettre d'information

Vendredi 30 janvier 2026



Conflit, doute, question ? Vérifiez le règlement de copropriété

Le règlement de copropriété est la référence juridique indispensable pour comprendre les règles applicables à l'immeuble.

[Lire l'article](#)

Comment vérifier qu'un professionnel du bâtiment est "RGE" ?

Vérifiez que votre professionnel est bien "RGE" sur le site France Rénov' grâce à cette question-réponse.

[Lire la question-réponse](#)

Les tutos de la conso



Je suis victime d'une fraude,
que dois-je faire ?

ASF ASSOCIATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES INC INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

Tentative de fraude ? Adoptez les bons réflexes et agissez vite. Suivez notre tutoriel pour sécuriser vos démarches avec votre établissement bancaire

[Voir le tuto](#)



Éducation aux médias et citoyenneté numérique : ce que dit le dernier rapport de l'Arcom

Le cinquième rapport montre que les médias audiovisuels et numériques sont de plus en plus engagés dans l'éducation.

[Lire l'article](#)

Vous souhaitez résilier votre abonnement téléphonique ou d'accès à Internet

Vous êtes déçu des services de votre opérateur, vous avez trouvé une offre plus intéressante chez un concurrent, vous déménagez à l'étranger, ou, pour toute autre raison personnelle, vous souhaitez résilier votre abonnement de téléphonie ou d'accès à Internet.

[Utiliser le modèle de lettre](#)

[Fiches pratiques](#) | [Modèles de lettres](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut National de la Consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)).
Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse

dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)

© 2026 - Institut National de la Consommation